La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec :

résumés d'articles scientifiques

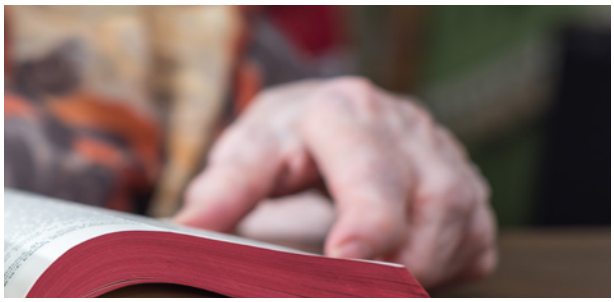

Le comité d'éthique, la vie privée et l'intimité. Interpréter les droits des usagers.

Référence

Gagnon, É. et Clément, M. (2013). Le comité d'éthique, la vie privée et l'intimité. Interpréter les droits des usagers. *Les ateliers de l'éthique, 8*(1), 70-90.

Type de texte

Format : Article scientifique
Contenu : Analyse de cas

Thèmes abordés

Maltraitance en hébergement, politiques, règlements, lois, organisation des services et délibération éthique.

But ou question de recherche

L'attention de cet article se pose sur la traduction et l'interprétation éthique en matière de droits et de règles de principes moraux, comme c'est le cas de l'intimité et de la vie privée, dans le quotidien des usagers et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux.

Problématique

Les usagers du réseau de la santé et des services sociaux possèdent des droits de même nature que ceux assurés par la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* (droit au respect, à la dignité, à la vie privée, à l'intimité, etc.). Afin de les promouvoir, de veiller à leur respect et d'assurer leur défense, diverses instances au sein même du réseau sont à disposition des usagers, des intervenants et des gestionnaires, notamment le Comité d'éthique clinique (CÉC).

Méthodologie

La collecte de données s'est construite sur une période d'un an et demi auprès de deux CÉC affiliés au réseau de la santé et des services sociaux du Québec. L'observation de 18 rencontres, 9 dans chacun d'eux, a permis de documenter en détail qu'elles sont les situations problématiques se référant aux droits des usagers qui y sont traités, quels sont les objectifs poursuivis par ces discussions cliniques, en plus de s'attarder plus particulièrement aux propos tenus par les différents acteurs présents.

Résultats

L'un de ces deux CÉC se penche sur des questions éthiques touchant au droit à l'intimité, et plus particulièrement à l'expression et à la satisfaction des besoins sexuels, des résidents de Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sur leur territoire. De façon habituelle, la question de la sexualité en milieu d'hébergement vacille entre la protection des résidents et le respect de leur désir. Autrement dit, entre l'interdiction de rapprochements intimes, qu'ils soient sexuels ou non, et leurs permissions.

Cette tension éthique se vit à l'intérieur même des établissements soumis à la *Loi sur la santé et les services sociaux*. Une loi qui reconnaît que les centres d'hébergement sont des milieux de vie substitut devant offrir des services : « continus, accessibles, sécuritaires et respectueux des droits des personnes ».

Suite aux délibérations internes quant aux droits à l'intimité et à la vie privée en CHSLD, ce CÉC formule cinq grandes recommandations sur la question : 1) Une politique institutionnelle guidant les actions des intervenants de ces établissements se doit d'être rédigée afin de répondre positivement, si possible, aux besoins d'intimité des résidents. 2) Favoriser une compréhension commune de ces enjeux par le biais de l'élaboration d'outils éducatifs pour les résidents et les intervenants. 3) Définir des protocoles facilitant la prise de décision quant à la conduite à adopter lorsqu'un questionnement éthique sur la qualité de vie sexuelle des résidents est soulevé. 4) La création d'espaces de discussions au sein même de l'établissement et finalement 5) Reconnaître que les résidents des CHSLD restent des adultes ayant un historique de vie sexuelle et que des espaces physiques favorables à la satisfaction du désir sexuel sont de mise.

Discussion

Outrepasser la mission première des CHSLD, c'est-à-dire assurer la sécurité et le confort des résidents, en abordant le droit à l'intimité et à la vie privée sous l'angle de la signification personnelle accordée par les personnes aînées dégage un espace de discussion remettant en cause la conception âgiste des personnes aînées asexuées.

Conclusion

En incluant de multiples points de vue (professionnels, gestionnaires, avocats, éthiciens, représentants des usagers), les CÉC décloisonnent les cadres d'analyse habituels sur la question des droits à l'intimité et à la vie privée en CHSLD. Ils offrent ainsi une nouvelle perspective conduisant à un point d'équilibre renouvelé pour chaque résident entre mesure de protection et laisser-faire puisque chacun d'eux possède un historique et des caractéristiques uniques qui doivent guider l'intervention professionnelle.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Les auteurs ne présentent pas de pistes pour la pratique ou la recherche.

Date de réalisation de la fiche :
8 mai 2017

© Marie Beaulieu